

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de piquet (Art. 15 et 16 OLT 1)

- 02-74 / 102034
Service nettoyage Tuyaux SNT SA, 1020 Renens
Nettoyage de canalisations
1 A
28 avril 2002 au 30 avril 2005 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)

- 02-72 / 108409
T-Systems DTS AG, 2000 Neuchâtel
Informatique et télécommunication
4 A
19 mai 2002 au 26 octobre 2002 (Nouveau permis)

(A = adultes, J= jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 45/29 50).

4 juin 2002

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2002
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	22
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.06.2002
Date	
Data	
Seite	3741-3741
Page	
Pagina	
Ref. No	10 126 335

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.